



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 février 2020 à 17 h 00

AUJOURD'HUI quatorze février deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 07 février 2020, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Claude LEROUX à Nicolas BONNET, Nicole PRIEUX à Magali GALLAIS

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

M. Florent NARANJO arrive pendant le discours introductif de M. le Maire.

Mme Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2.

M. Grégory BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n° 38 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.

Mme Géraldine BASTIEN quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à M. Jean-Pierre LAVIGNE.

Rapport N° 46

SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES A DES ORGANISMES PUBLICS

Ne prennent pas part au vote de la délibération : Jean-Pierre BRENAS et Jérôme AUSLENDER en tant que membres du Conseil d'Administration de l'Université Clermont Auvergne

Un crédit global de 36 000 euros est prévu au budget pour les organismes publics et les associations pour la réalisation de leurs projets internationaux.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer les subventions suivantes :

UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE : 1 500 euros

Dans le cadre du cursus intégré EFA (Etudes Franco-Allemandes) de l'Université Clermont Auvergne en partenariat avec l'Université de Regensburg (double diplôme franco-allemand), le projet interactif « e-tandem » a été créé pour faciliter la communication entre les étudiants français et allemands de chaque nouvelle promotion, une cinquantaine d'étudiants au total, et favoriser leur rapprochement.

Leur implication dans un travail collaboratif à distance permet ainsi de créer des synergies durables au sein de chaque promotion. En effet, les deux groupes d'étudiants d'une même promotion franco-allemande sont amenés à se fréquenter la deuxième année à Clermont-Ferrand puis la troisième année à Regensburg.

Ce travail en commun, réalisé sous forme de vidéos, s'inscrit dans le cadre d'une réflexion autour de la notion de « lieux de mémoire » et de l'inscription patrimoniale de ces lieux dans la ville, apportant un regard historique et créatif sur les deux villes.

Grâce à la partie technique du projet, ce travail collaboratif invite les jeunes à un travail de recherche, d'analyse et de découverte de leur propre ville qu'ils interprètent ensuite de manière créative.

Pour cette année, les thèmes proposés aux étudiants sont les commémorations du jumelage Clermont-Regensburg, l'histoire du sport (ASM) et celle du transport-tourisme dans les deux régions.

Ces vidéo-collectifs sont à disposition de la Ville et sont proposés aux élèves de Clermont et Regensburg dans un cadre pédagogique et/ou utilisés dans un contexte culturel.

Pour la réalisation de ce projet dont le budget total est de 1 280 euros dont 480 euros sont financés par l'UFA (Université Franco Allemande) et 200 euros par l'Université Clermont Auvergne, les enseignants-encadrants du projet sollicitent le soutien de la Ville à hauteur de 600 euros.

Subvention proposée : 500 euros

L'Institut de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques (IREM) de Clermont-Ferrand est un service de l'Université Clermont Auvergne (UCA), faisant partie d'un réseau national, qui a pour objectif de participer à la recherche en matière de formation et d'enseignement des mathématiques. Depuis 2013, des professeurs de mathématiques de collèges et lycées de Clermont-Ferrand organisent des activités mathématiques en anglais.

En mai 2020, l'IREM de l'UCA prévoit d'organiser un colloque sur l'apprentissage des mathématiques dans une autre langue que le français, présentant également les dispositifs

favorisant un tel apprentissage notamment le programme européen Erasmus+. Ainsi l'événement intitulé « Mathématiques et langues vivantes ; sections européennes et autres dispositifs » se tiendra sur le Campus des Cézeaux les 26 et 27 mai 2020, à destination des enseignants des collèges, lycées, formateurs, inspecteurs et conseillers pédagogiques de toute la France.

Afin de mener à bien cette action, l'IREM de l'UCA sollicite la Ville pour une participation à hauteur de 2 000 euros sur un budget global de 5 040 euros ainsi que l'Assemblée des Directeurs d'IREM pour un montant de 2 000 euros.

Subvention proposée : 1 000 euros

COLLEGE JEANNE D'ARC : 460 euros

Le collège Jeanne d'Arc vient d'initier un nouvel échange scolaire avec le collège Werner Von Siemens de Regensburg, notre ville jumelle, pour donner la possibilité aux élèves qui étudient l'allemand de pratiquer la langue et de découvrir la culture allemande.

30 élèves allemands seront accueillis à Clermont-Ferrand autour d'un programme culturel et historique du 19 au 26 mars 2020, et 29 élèves clermontois de 4^{ème} et 3^{ème} partiront à Regensburg du 7 au 14 mai 2020.

Pour la réalisation de cet échange, le collège Jeanne d'Arc sollicite la Ville à hauteur de 460 euros. Le budget total de l'opération est de 10 440 euros. Le Conseil Départemental participe à hauteur de 990 euros et 8 990 euros seront payés par les familles (soit 310 euros par élève).

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 04 MAR. 2020

Le Maire,

Olivier BIANCHI

